



# | SYSTÈME DE LANCEURS D'ALERTE CHEZ WANZL

Information importante

# I SYSTÈME DE LANCEURS D'ALERTE

La pérennité de notre succès s'appuie sur les valeurs que notre entreprise incarne depuis sa fondation, en 1947 – dynamisme, fiabilité et progrès. En tant qu'entreprise familiale performante et attachée à ses valeurs, nous sommes très exigeants envers nous-mêmes. Le respect des dispositions légales et des règles internes est dès lors d'une importance capitale pour Wanzl dans le monde entier.

Les infractions ne sont pas tolérées et font l'objet d'un suivi soutenu par Wanzl, partout dans le monde. Afin d'identifier à temps les infractions potentielles et de prendre les mesures appropriées, Wanzl a mis en place un système de lanceurs d'alertes pouvant être utilisé aussi bien par les collaborateurs de Wanzl que par ses partenaires commerciaux (ci-après dénommés « lanceurs d'alerte »). L'objectif est que les lanceurs d'alerte attirent l'attention sur des abus permettant à Wanzl de réduire à temps les préjudices patrimoniaux et les atteintes à la réputation.

## ■ Les infractions à la loi peuvent par exemple être les suivantes :

- Corruption (des avantages sont accordés par des employés de Wanzl)
- Corruptibilité (des avantages sont accordés aux employés de Wanzl)
- Octroi d'avantages aux agents publics
- Détournement de fonds
- Manipulation (de certaines écritures) des comptes annuels ou du reporting interne
- Violations du droit des ententes et de la concurrence
- Violations des règles de contrôle des exportations
- Discrimination fondée sur le sexe, la couleur de peau, l'origine ethnique, l'identité sexuelle, le handicap, la religion ou les convictions politiques



## À qui un lanceur d'alerte peut-il s'adresser ?

En cas de soupçons, les lanceurs d'alerte peuvent, d'une part, s'adresser directement à Wanzl (par exemple au supérieur hiérarchique, au service des RH ou au département conformité) ou utiliser un canal de signalement géré par des médiateurs indépendants (intermédiaires) de la société d'audit BDO pour le compte de Wanzl. Les lanceurs d'alerte peuvent effectuer des signalements en indiquant leur nom ou de façon anonyme. Même si les lanceurs d'alerte souhaitent révéler leur identité aux médiateurs, ces

derniers peuvent, sur demande des lanceurs d'alerte, refuser de divulguer leur identité à Wanzl, ce qui contribue largement à protéger les lanceurs d'alerte.

Wanzl examinera minutieusement les signalements reçus et assurera un suivi soutenu de leur traitement. Le but étant de ne pas tirer de conclusions hâtives et de protéger les employés incriminés à tort contre des sanctions inappropriées. Globalement, il s'agit donc d'une procédure équitable pour toutes les parties prenantes.



**BDO a désigné les médiateurs suivants pour la réception des signalements :**

**Markus Brinkmann, médiateur**

Markus Brinkmann dispose d'une longue expérience dans le domaine de la médiation et dans la réalisation d'enquêtes judiciaires nationales et internationales. Dans de nombreux cas, il a présenté personnellement les résultats lors de réunions de conseils de surveillance, d'administration et de conformité ou lors d'assemblées d'associés.

**Benedict Benz, médiateur adjoint**

Benedict Benz dispose d'une expérience dans le domaine de la médiation ainsi que d'une expertise nationale et internationale dans le traitement d'enquêtes judiciaires spécialisées en Allemagne, en Asie et au Moyen-Orient.

■ **Voici comment transmettre un signalement aux médiateurs :**

**1. Plateforme Internet**

Vous pouvez joindre à tout moment les médiateurs de BDO via une plateforme de communication en ligne. Si vous le souhaitez, vous pouvez même conserver votre anonymat auprès des médiateurs de BDO, ce qui ne vous empêche pas de pouvoir dialoguer avec eux, de façon anonyme aussi. Vous pouvez accéder à la plateforme en cliquant sur le lien suivant : [wanzl.whistleportal.net](http://wanzl.whistleportal.net)

**2. Par téléphone**

Pays du lanceur d'alerte ou de l'appel sortant	Téléphone
Allemagne	0800-8922222
USA	877 803 5575
Royaume-Uni	0808 238 9592
Tchéquie	0800 088 808
Chine Nord	10-800-712-2412
Chine Sud	10-800-120-2412
Danemark	808 87785

**3. Par courrier**

Une autre possibilité consiste à contacter les médiateurs par courrier à l'adresse suivante :

Personnel/Strictement confidentiel  
 Monsieur Markus Brinkmann  
 Monsieur Benedict Benz  
 BDO AG Wirtschaftsprüfungsgesellschaft  
 Fuhrentwiete 12  
 20355 Hambourg  
 Allemagne

Veillez noter que ce système de lanceurs d'alerte a été mis en place pour la communication des faits pertinents en matière de conformité. Aucune autre demande ne pourra être transmise par le biais de ce système de lancement d'alerte. Merci de votre compréhension.

Avec votre concours, Wanzl conservera son excellente réputation et continuera à gagner le respect de ses clients, de ses partenaires commerciaux et de la collectivité dans laquelle nous vivons et travaillons !



RENDEZ-VOUS SUR  
NOTRE SITE WEB  
[www.wanzl.com](http://www.wanzl.com)

## FRANCE

### Wanzl SAS

21 rue Westrich CS 30134  
67603 Sélestat Cedex

Phone +33 (0) 3 90 57 81 69

Fax +33 (0) 3 90 57 80 98

[wanzl.fr@wanzl.com](mailto:wanzl.fr@wanzl.com)

[www.wanzl.com](http://www.wanzl.com)



## Autres questions relatives à la conformité chez Wanzl

Pour toute question générale sur la conformité chez Wanzl, pour toute question sur le code de bonne conduite de Wanzl, ou si vous n'êtes pas sûr de la conduite à adopter dans un cas particulier, veuillez vous adresser au responsable de la conformité du groupe Wanzl. Vous pouvez joindre le responsable de la conformité de la manière suivante :

## Michael Glogger, Compliance Officer

Wanzl GmbH & Co. Holding KG  
Rudolf-Wanzl-Str. 4  
89340 Leipheim  
Allemagne

[compliance@wanzl.com](mailto:compliance@wanzl.com)  
+49 8221 / 729-6777